

## **Graves développements de la situation au Sahara occidental : Boukadoum appelle l'UA à assumer sa responsabilité.**

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a appelé 2 décembre 2020 l'Union africaine (UA) à assumer sa responsabilité, face aux graves développements de la situation au Sahara occidental et aux tentatives d'imposer la politique du fait accompli dans les territoires d'un membre fondateur de l'UA.

Dans son intervention par visioconférence lors des travaux de la 21<sup>e</sup> session extraordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine, le chef de la diplomatie algérienne a précisé que "face aux graves développements de la situation au Sahara occidental, notre Organisation continentale, qui a joué un rôle constructif dans l'élaboration et l'adoption du plan de règlement onusien, ne peut pas rester en marge", soulignant que "vu l'échec total du mécanisme de la Troïka, le Conseil africain de paix et de sécurité doit assumer la responsabilité qui lui incombe, conformément au texte de son protocole d'institution".

Après avoir affirmé que la situation actuelle au Sahara occidental "constitue une source de grande inquiétude pour l'Algérie", M. Boukadoum a prévenu qu'"outre les tentatives d'imposer la politique du fait accompli dans les territoires d'un membre fondateur de notre Organisation, les violations enregistrées contre des civils dans la région d'El-Guerguerat ont posé de sérieux défis susceptibles de mettre en péril la paix et la sécurité dans toute la région".

Ces développements, a ajouté le ministre des Affaires étrangères, "interviennent au moment où le processus politique de l'ONU pour le règlement de la question sahraouie se trouve dans une impasse sans précédent qui a exacerbé les souffrances du peuple sahraoui, en l'absence de perspectives de négociations politiques sérieuses permettant l'autodétermination du peuple sahraoui".

Il est à noter que la 21<sup>e</sup> session extraordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine vient en préparation des travaux des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> sessions extraordinaires de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, prévus les 5 et 6 décembre 2020, et consacrées respectivement à "la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (Zlecaf)" et au thème "faire taire les armes en Afrique".

Selon M. Boukadoum, ces deux prochains sommets "permettront de cristalliser une vision claire sur les futures étapes à même d'accélérer la concrétisation du projet visant à faire taire les armes et d'opérationnaliser la Zlecaf".

Le 3 décembre 2020